



ANNUEL EVENEMENTS TAGES CERVIDES

Fédération Départementale des
Chasseurs de l'Aveyron
9, rue de Rome, Bourran
12000 Rodez
fdc12@chasseurdefrance.com
05.65.73.57.20

BILAN *des* PREL *et* COMP *de* GRANDS



UG Aubrac.

Détail des actions mises en place par la FDC12 pour rechercher l'équilibre agro-sylvo-cynégétique

2021-2022



Réalisation

Rapport 2021/2022

Réalisé par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron
Vincent Marc sous la direction de Eric Rieutort

« Un immense merci à tous les Présidents et adhérents des sociétés de chasse qui ont permis la réalisation de ce rapport par leur participation aux de réunions de travail et par les informations de terrain qu'ils ont fait remonter et pour la collecte d'échantillons pour les analyses.»

9 rue de Rome, Bourran
B.P. 711
12007 RODEZ CEDEX
05.65.73.57.20
fdc12@chasseurdefrance.com

Site internet : www.chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/



Sommaire

5

Grands cervidés : bilan saison 2021/2022

- A en perdre son latin
- 2020-2021, une saison moins tourmentée

Des animaux au comportement grégaire

Bilan des prélèvements 2021-2022

- Des prélèvements par classe assez homogènes avec toutefois une hausse du nombre de femelles aux tableaux de chasse
- Des prélèvements d'animaux coiffés en baisse
- L'obligation de sexer les demandes au-delà de 3 bracelets
- ICE masse corporelle des faons
- ICE longueur des dagues

8

13

Comptages

- Bilan des indices nocturnes
- Bilan du comptage au brame

Le programme MaCervus

- Un programme élaboré pour répondre aux attentes des agriculteurs et des forestiers
- Un suivi GPS
- Une recherche de pathologies
- Résultats de recherche pour la BVD
- Résultats de recherche pour la tuberculose
- Collecte d'oreilles

23

Le mot du Président

Comme tous les ans, nous vous livrons le bilan des prélèvements de grands cervidés sur le massif de l'Aubrac. Une nouvelle fois le service technique et le service administratif de la Fédération ont réalisé sous la houlette d'Éric Rieutort un travail remarquable.

Le cerf se porte bien en Aveyron. Trop diront certains. De toute évidence, il y a des zones où les cerfs se rassemblent massivement et des territoires où l'espèce reste tout à fait stable, d'autre où l'espèce commence à apparaître.

Il importe de corriger les déséquilibres en prélevant plus là où l'espèce est trop présente. Cependant, nous n'y arriverons pas seuls. De trop nombreux territoires nous sont interdits à la chasse et trop de propriétaires interdisent la chasse sur certains secteurs du massif. Il importe que ces terrains puissent être chassés régulièrement. J'en appelle aux élus, aux forestiers, aux agriculteurs pour que cette situation change, car les cervidés ne s'y trompent pas. Ils se rassemblent et essaient depuis ces zones de non-chasse.

À la lecture de ce bilan, vous apprendrez que votre fédération dans le cadre du programme « Macervus » poursuit son investissement dans l'étude des grands cervidés. Désormais 2 biches et un cerf sont équipés de collier GPS. Vous apprendrez également que toutes les analyses effectuées pour la recherche de pathologie susceptible d'affecter les cervidés et d'être transmissible aux espèces domestiques sont revenues négatives.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et une très bonne saison de chasse.

Jean-Pierre AUTHIER

A en perdre son latin

Depuis de nombreuses années, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron a mis en place des indicateurs qui permettent de suivre l'évolution des effectifs de grands cervidés. Nous n'avons rien inventé, ces indicateurs sont ceux préconisés par l'OFB aujourd'hui et l'ONCFS hier.

Pour mémoire, la politique cynégétique française, adoptée dans les années 50, visait à reconstituer le capital de grande faune largement entamé voire totalement absent dans de nombreuses régions. Les résultats furent spectaculaires et si aujourd'hui on peut observer et chasser des cerfs, des chevreuils, des mouflons et des sangliers c'est bel et bien grâce à ces opérations de réintroduction menées par les chasseurs sous la directive de l'État.

Cependant, un certain nombre de problèmes ont très vite émergé : dégâts forestiers et agricoles, accidents routiers... très vite les chasseurs ont été mobilisés au travers des plans de chasse pour gérer efficacement les populations.

Les méthodes de dénombrement des populations d'ongulés sauvages d'alors ont montré qu'aucune ne reflétait correctement les réalités du terrain. La plupart d'entre elles avaient tendance à sous-estimer les effectifs recensés. Dès lors de nouveaux indicateurs ont fait leur apparition, balayant d'un revers de main les méthodes du passé. Basée sur les indicateurs de changement écologique les indicateurs proposés étudient les relations entre l'animal et son milieu.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron comme des dizaines d'autres Fédération a immédiatement emprunté la voie du « modernisme » et suivi à la lettre les prescriptions des nouveaux moyens de comptages préconisés par les services de l'État.

Cependant les ICE pour la saison 2021/2022 ont battu en brèche la valeur prédictive des ICE.

En effet, après avoir respecté à la lettre les protocoles de mise en oeuvre, nous avons été forcés de constater que rien dans ces nouveaux protocoles (Poids des faons,

mesure des dagues) ne nous avait préparé aux résultats des Indices Nocturnes d'abondance.

Cette année, les comptages nocturnes ont fait état d'une augmentation sans précédent par rapport aux comptages réalisés à N-1. Pourtant, ils ont été effectués dans les mêmes conditions, sur les mêmes parcours. Rien, ne pouvait laisser présager pareille augmentation d'une année sur l'autre.

De toute évidence, il ne s'agit pas là d'une génération spontanée. Ces animaux qui ont été vus et comptés étaient bien présents sur le terrain à la fin de la saison. Cependant, les comptages nocturnes n'avaient pas permis de les identifier jusqu'alors. Les autres ICE, poids des faons et mesures des dagues traduisaient d'ailleurs une parfaite adéquation entre le nombre d'animaux et la capacité d'accueil du milieu.

La Fédération avait déjà demandé à ses adhérents d'augmenter les prélèvements pour répondre aux attentes du monde agricole et des forestiers. De même, l'amélioration du taux de réalisation faisait également partie des vœux exprimés par la Fédération, qui a demandé aux chasseurs, notamment du sud du département de chasser plus régulièrement le cerf. Ces derniers étant plus volontiers des chasseurs de sanglier.



Concernant l'Aubrac il importe de considérer que la pression de chasse est en adéquation avec les nombre de chasseurs en activité et qu'il est difficile de chasser beaucoup plus compte tenu du fait que l'espèce forme et de loin le gros des tableaux de chasse.

En 2020/2021, seulement 6 cerfs de plus avaient été prélevés sur l'Aubrac par rapport à la saison 2019/2020 cela pour une demande de près de 60 bracelets supplémentaires. En 2021/2022, 36 bracelets supplémentaires ont été demandés. Notons qu'il y a eu des attributions supplémentaires qui ont été demandées en milieu de saison par plusieurs sociétés de chasse qui s'y étaient engagées au cas où elles parviendraient à réaliser leurs plans de chasse. De toute évidence, les populations de grands cervidés sur l'Aubrac ne créent pas de déséquilibre d'un point de vue biologique. Cependant, la vue de hordes parfois très importantes en pleine journée et cela d'une manière tout à fait localisée est favorable à toutes les estimations.

2021-2022, une saison moins tourmentée

L'année 2021/2022 aura été plus simple que la précédente. D'une part nombre de restrictions liées au COVID ont été levées et même s'il a neigé sur le massif de l'Aubrac cela n'était rien en comparaison avec les chutes de neige survenues en 2020/2021. Cependant, il importe de retenir que les taux de réalisation donnent une orientation générale quant au développement de l'espèce. Le fait que les taux soient en baisse peut se traduire par une hausse de la demande de plan de chasse, ou bien du fait d'un manque d'homme pour les réaliser ou bien encore de la diminution du nombre d'animaux sur le terrain. Il importe de relativiser.

Aujourd'hui, le cerf connaît une distribution spatiale de plus en plus importante. S'il est de plus en plus souvent observé il n'est pas forcément prélevé. Nombre de bracelets sont demandés du simple fait que la saison passée un cerf a été vu et n'a pu être prélevé faute de bracelets. Cependant, comme un fait exprès la saison suivante, bracelet en poche aucun cerf ne traversera la ligne de traque de la saison. C'est la principale raison qui explique pourquoi, en Aveyron, sur 263 sociétés qui obtiennent des bracelets, 188 n'arrivent pas à réaliser la totalité de leur plan de chasse.



Des animaux au comportement grégaire

Nous avons maintes fois avancé des théories sur les regroupements. Autrefois très marqués par la saisonnalité il semble que les regroupements d'animaux soient sur un secteur en particulier du massif de l'Aubrac, empreints dans le temps, au point de sembler durer toute l'année. La philopatrie* des biches explique très certainement le fait que des hardes importantes se regroupent ici et pas ailleurs. On sait qu'une biche conserve des relations avec ses filles toute la vie. On sait également que les biches sont particulièrement sensibles à la quiétude et que c'est bien souvent la découverte d'une zone de tranquillité qui justifie le choix de l'établissement.

Ce que l'on sait désormais du comportement des biches depuis que nous avons équipé « Neige » d'un collier GPS ne peut absolument pas être érigé en dogme. D'une part nous manquons encore cruellement de

données et d'autre part il est impératif d'avoir plus d'animaux équipé pour déterminer ce qui relève du comportement de l'espèce ou du comportement individuel. Toujours est-il que « Neige » se déplace très peu. Avec un minimum journalier à un peu plus de 200 m parcouru et un maximum journalier qui n'a pas excédé les 3 km depuis que nous la suivons en dit long sur la mobilité qui pour le compte semble être très largement exagérée. En revanche, elle est effectivement d'une fidélité indéfectible au bois ou elle s'est établie. C'est assez impressionnant de voir à quel point elle revient toujours dans ce massif. Au grès des mois elle s'est plus ou moins déplacé à l'intérieur du bois mais n'a jamais fait d'infidélité à la rive gauche de la Bordale, juste au-dessus de Saint-Chély d'Aubrac.



*Qui revient à son lieu de naissance

Le rythme circadien nous montre que notre biche équipée fréquente les milieux ouverts plutôt de nuit et les milieux fermés de jour. Cependant, cela n'est pas vrai toute l'année. Avec le printemps elle déserte le plateau pour n'y faire que de rares incursions préférant rester plus longtemps dans les bois. Il faut dire que les chênaies sont souvent claires et autorisent l'expression d'une flore herbacée abondante. Le gîte et le couvert.

Pourtant la bibliographie souligne que les animaux ne se fixent pas forcément sur des secteurs à fortes disponibilités alimentaires. La pression de chasse et le dérangement sont le plus souvent la cause de l'établissement des animaux dans des secteurs peu fréquentés. D'ailleurs, à cet égard, la bibliographie est claire ce n'est pas le nombre de grands cervidés qui fait l'importance des dégâts agricoles. Mais bel et bien la faiblesse de la valeur alimentaire hivernale qui incite les animaux à s'alimenter hors des forêts. Les spécialistes s'accordent d'ailleurs sur le fait que la sylviculture en

permettant d'apporter plus de lumière au sol sous les peuplements forestiers favorise le cantonnement des cerfs en forêt. Cependant, il importe que les coupes soient suffisamment nombreuses et dispersées pour avoir un effet de « dilution » et ne pas obtenir des concentrations d'animaux dans les clairières et à proximité.



Bilan des prélèvements 2021-2022

Des prélèvements par classe assez homogène avec toutefois une hausse du nombre de femelles aux tableaux de chasse

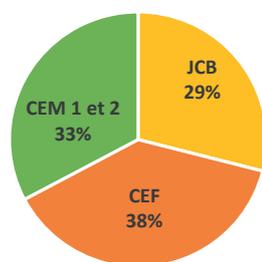
Sur le massif de l'Aubrac, pour la saison 2021/2022 les prélèvements se sont répartis entre les 3 grandes classes d'animaux comme suit :

- 187 jeunes cerfs ou jeunes biches contre 153 pour la saison 2020/2021,
 - 225 biches contre 202 biches pour la saison 2020/2021,
 - 204 Cerfs contre 173 cerfs pour la saison 2020/2021,
- Pour un total de 616 animaux prélevés contre 528 animaux la saison précédente.

Une comparaison avec la saison précédente fait état d'un prélèvement de 23 biches de plus qu'en 2020/2021.

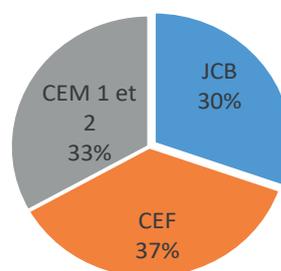
On comptait déjà un prélèvement de 24 biches supplémentaires en 2020/2021 par rapport à 2019/2020. C'était une demande de la Fédération que de prélever plus de biches pour accéder à la requête des forestiers et des agriculteurs de voir les effectifs de cervidés en baisse.

Répartition des prélèvements par catégories pour la zone Aubrac Saison 2020/21



■ JCB ■ CEF ■ CEM 1 et 2

Répartition des prélèvements par catégories pour la zone AUBRAC Saison 2021/2022



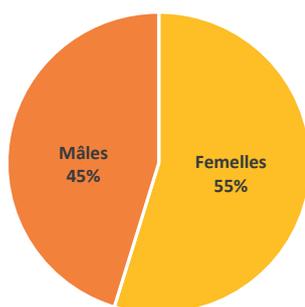
■ JCB ■ CEF ■ CEM 1 et 2

C'est ainsi que les prélèvements se sont faits majoritairement sur les femelles en 2020/2021 avec un prélèvement de 55 % de femelles. Pour mémoire, en 2019/2020 il s'était prélevé 53 % de femelles.

En 2021/2022 nous sommes retombés sur un taux de prélèvement de 53 % de femelle. Cela s'explique en grande partie par le fait qu'une majorité des bracelets qui n'ont pas été fermés portaient sur des femelles et par le fait qu'un peu plus des JCB prélevés étaient des mâles.

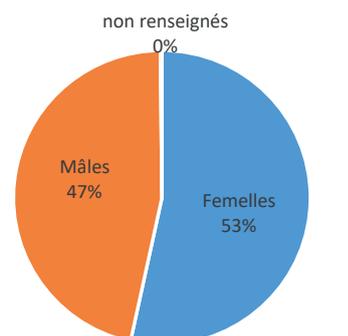
Toujours est-il que nous sommes bien dans une démarche de recherche de diminution des effectifs de l'espèce, considérant qu'un plan de gestion se voulant à l'équilibre verrait un prélèvement partagé entre mâles et femelles. Ainsi **il s'est prélevé 329 femelles et 286 mâles**. Une fiche JCB n'a pas été renseignée.

Répartition des prélèvements par sexe pour la zone Aubrac Saison 2020/21



■ Femelles ■ Mâles

Répartition des prélèvements par sexe pour la zone AUBRAC Saison 2021/22



■ Femelles ■ Mâles ■ non renseignés

Des prélèvements d'animaux coiffés en baisse

Sur la dernière saison, il s'est prélevé moins de mâles supérieur ou égal à 10 cors qu'en 2020/2021 soit 59 animaux contre 64 animaux en 202/2021.

D'une manière générale la part des grands coiffés est en baisse au niveau des prélèvements. La saison passée, il s'est prélevé nettement plus de daguets. L'objectif de laisser vieillir plus de mâles pour obtenir de beaux trophées reste un objectif clairement affiché par la Fédération. Il est évident que l'attrait pour la chasse au cerf en sera amélioré dès lors que nous arriverons à établir une population de beaux grands coiffés. La chasse à l'approche a vu le tir de 28 cerfs en 2021/2020 soit 7 de plus que la saison précédente.

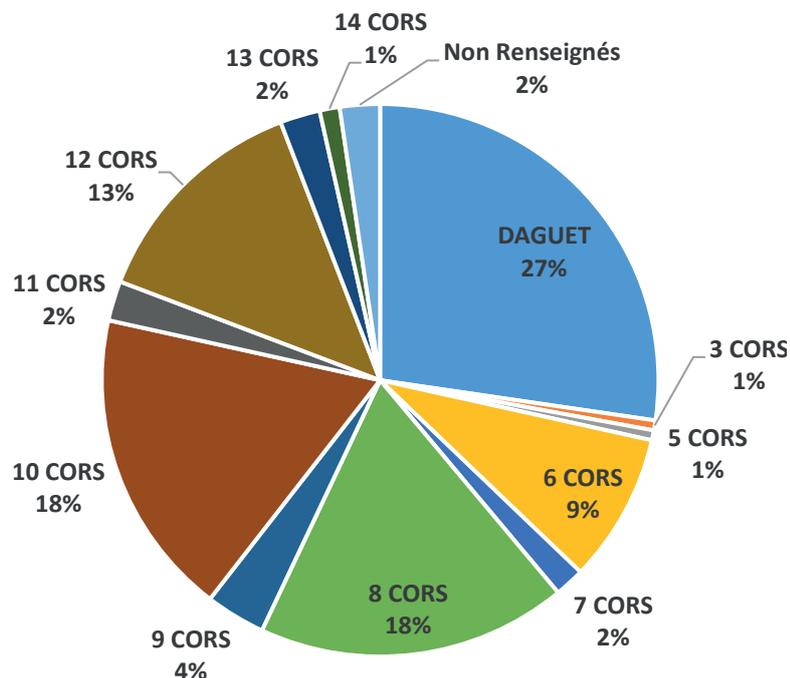
Cela traduit l'engouement pour cette chasse silencieuse que nous avons vu prendre de l'ampleur sur le chevreuil se répercute désormais en chiffre sur le cerf.

Contrairement aux départements voisins, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron continue d'autoriser le tir au brame. C'est un point de vue qui a ses partisans et ses détracteurs.

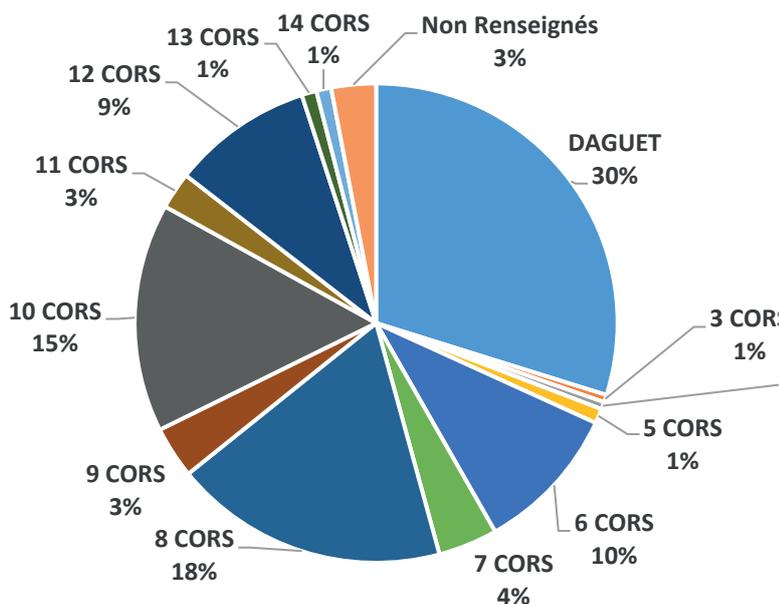
Cependant, nous considérons que cela permet outre de permettre l'émergence d'une chasse passionnante, de chasser le cerf plus tôt en saison et par la même de prélever des animaux comme attendus par les forestiers et les agriculteurs.



PRELEVEMENTS DES CERFS MÂLES UG AUBRAC SAISON 2020/21

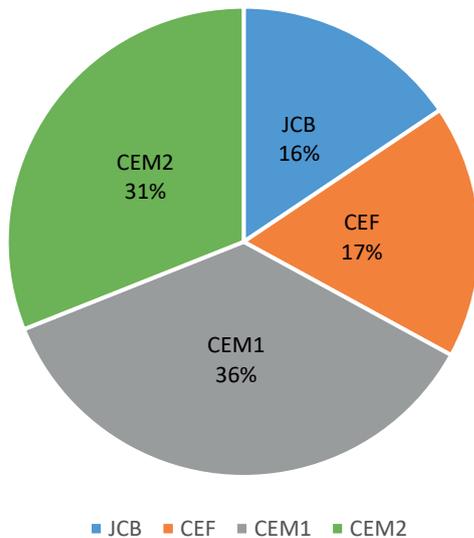


PRELEVEMENTS DES CERFS MÂLES AUBRAC SAISON 2021/2022



L'obligation de sexer les demandes au-delà de trois bracelets

Répartition Prélèvements CEI AUBRAC
Saison 2020/21



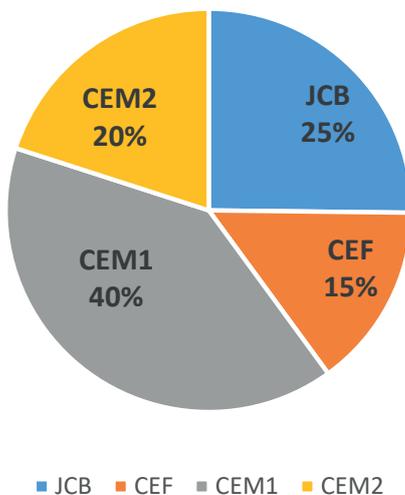
Depuis 3 ans maintenant, la Fédération conditionne l'attribution des bracelets CEI.

Initialement, le CEI permettait de faciliter la fin d'un plan de chasse sans avoir de trop grandes craintes d'un dépassement dans une ou l'autre des classes.

Il permet également et surtout à ceux qui n'ont pas de population de grands cervidés établie de pouvoir limiter l'expansion géographique du cerf en tirant les animaux présents au moment de la battue. Un bracelet CEI pouvant être placé sur n'importe quel animal cela permet d'être « réactif » en cas de présence de cervidés.

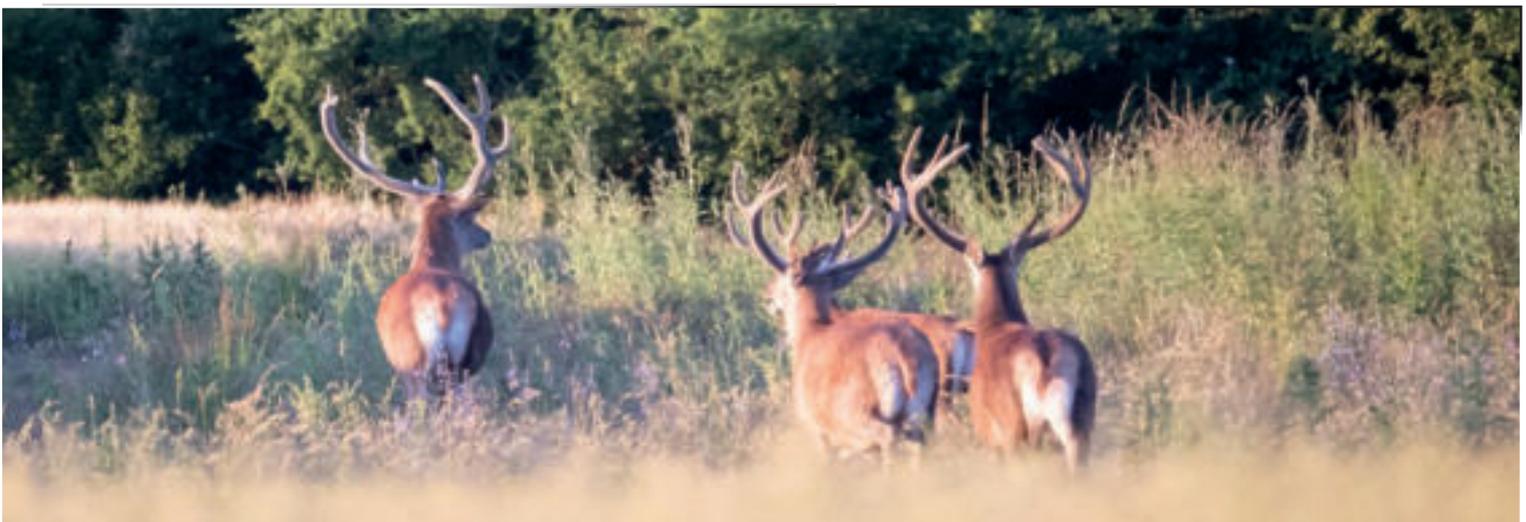
Rappelons pour mémoire que la Fédération répond ainsi aux demandes très fortes de la part des agriculteurs et des forestiers qui veulent voir la population de grands cervidés contingentée drastiquement.

Répartition Prélèvements CEI AUBRAC
Saison 2021/2022



Toutefois, la Fédération n'abandonne pas l'idée de gérer les populations de cerfs dans un objectif qualitatif. Ainsi depuis 3 ans maintenant, tout demandeur de plan de chasse a obligation de sexer et de répartir ses demandes au-delà de 3 attributions. Cela permet d'être prédictif et d'organiser les prélèvements dans toutes les classes d'âges.

Si l'on compare 2021/2022 à 2020/2021 on constate que le bracelet CEI a été, comme demandé aux sociétés de chasse, nettement apposé sur des JCB au détriment des mâles notamment des CEM2.



La masse corporelle des faons

La masse corporelle des jeunes (MC) traduit les variations de la condition physique des individus d'une population d'ongulés donnée et la relation entre la population et son environnement. Ainsi, les faons prélevés à la chasse sont pesés le plus précisément possible. Afin d'être le plus précis possible les sociétés de chasse de l'UG Cerf sont désormais équipées de pesons numériques offerts par le Parc Naturel Régional de l'Aubrac pour la plupart et par la FDC 12 pour d'autres. Cela, dans le cadre de l'amélioration des connaissances sur la dynamique de l'espèce. A l'issue de chaque pesée, une correction par la date de prélèvement est appliquée lors de l'analyse des cartes de prélèvement. Le suivi est réalisé chaque année dans les mêmes conditions pour rendre les données comparables et interprétables sur plusieurs années, il est impératif de procéder de la même manière chaque année. Si le poids des faons baisse, cela traduit une dégradation de la condition physique et peut s'interpréter par des ressources alimentaires insuffisantes.

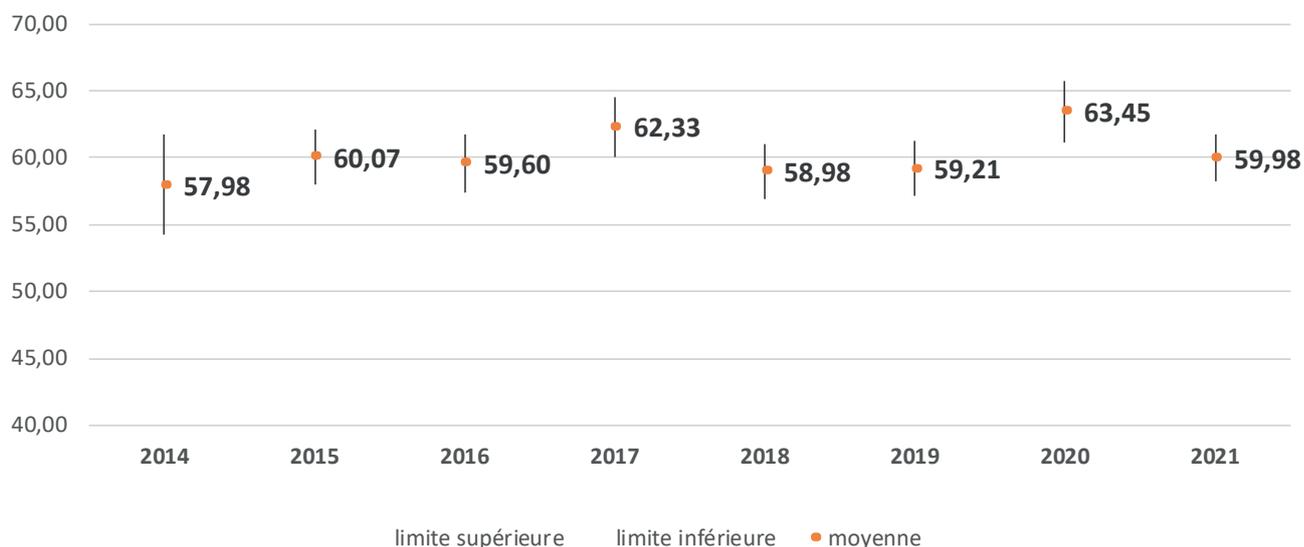


Depuis 2014 date de la réalisation de cet ICE le poids des faons n'a connu que 2 baisses. En 2017/2018 et en 2020/2021. Ainsi, sur 9 ans la courbe du poids des faons est sinusoïdale et les hausses et les baisses du poids des faons ne suivent pas forcément l'évolution des effectifs globaux.

Plusieurs facteurs peuvent indiquer des difficultés de croissance. A commencer par l'état sanitaire de la biche avant la mise-bas et les conditions de vie que connaît le faon dans les tout premier temps de sa vie.

Conditions qui peuvent être rendues difficiles par les conditions météorologiques du moment ou un dérangement important ? Toujours est-il qu'il est difficile de relier avec certitudes ces baisses aux conditions stationnelles. Sauf situation climatique exceptionnelle, l'herbe ne manque pas sur l'Aubrac, loin s'en faut que ce soit sur les plateaux ou dans les bois. D'ailleurs, malgré ces baisses le poids des faons n'a jamais cessé d'augmenter depuis 2014. Ce qui traduit bien que le milieu n'a pas de difficulté à répondre aux besoins alimentaires de l'espèce.

ICE Masse Corporelle des Jeunes UG AUBRAC

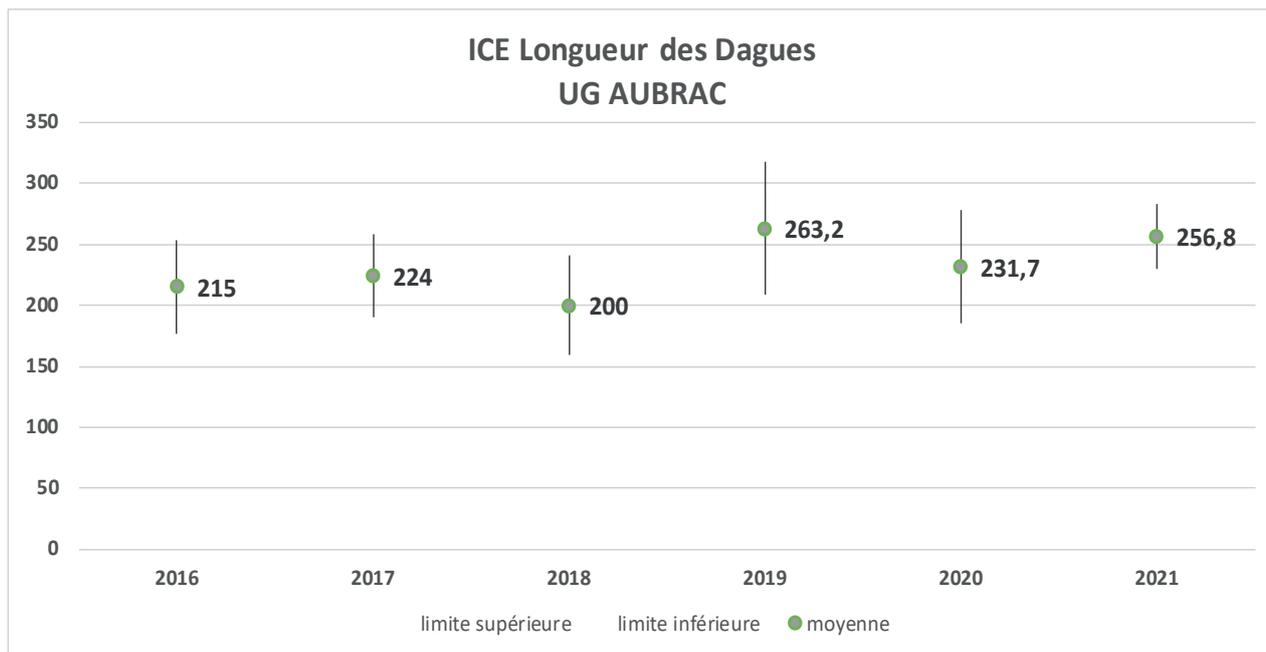


ICE longueur des dagues

La longueur des dagues (LD) traduit les variations de la condition physique des individus d'une population de cerfs et la relation entre la population et son environnement.

L'indice correspond à la longueur moyenne des dagues des cerfs mâles de deuxième année (daguets) prélevés à la chasse. Les résultats doivent être interprétés pour une unité de gestion donnée, sur plusieurs années (4 ou 5 ans minimum).

Nous disposons désormais de 6 années de suivis. Là aussi les chiffres donnent une adéquation parfaite entre les animaux présents et les ressources alimentaires offertes par le territoire. Depuis 2016, la longueur des dagues n'a cessé d'augmenter d'une manière générale avec quelques légères variations à la baisse en 2018 et en 2020, pour ré-augmenter en 2021.



Bilan des indices nocturnes

L'indice nocturne traduit les variations de l'abondance relative d'une population de cervidés. L'indice correspond au nombre moyen de grands cervidés observés par km de circuit parcouru. La méthode consiste à dénombrer les cervidés observés la nuit à l'aide de deux phares portatifs sur des circuits prédéfinis, parcourus 4 fois en voiture dans le plus strict respect des protocoles de vitesse, d'équipement, de distance, de durée et de nombre d'observateurs.

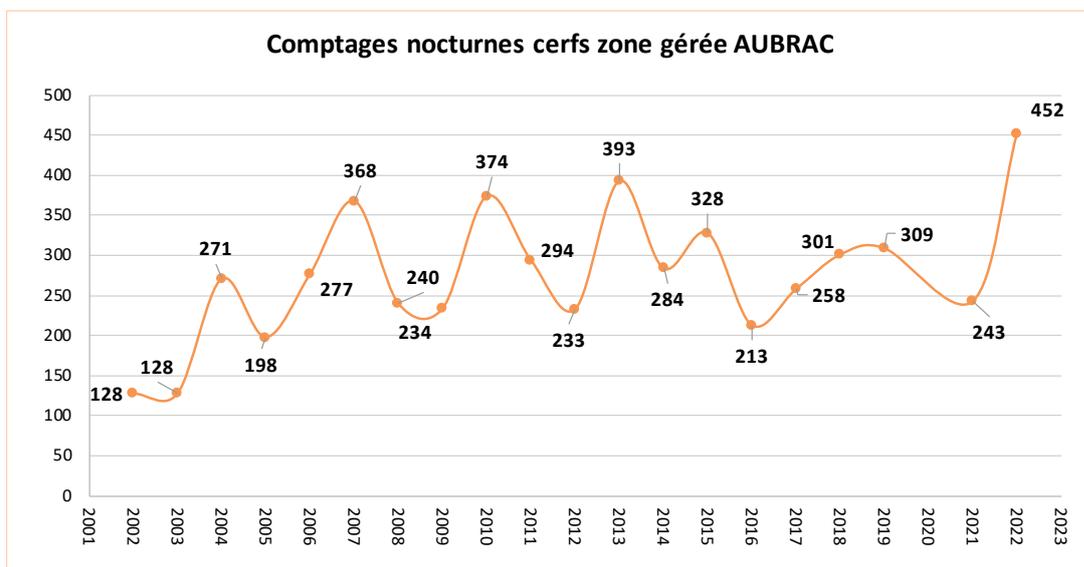
En 2021, afin d'améliorer le niveau de connaissance, la Fédération Départementale des Chasseurs a augmenté le nombre de passages dans le cadre des indices nocturnes qu'elle réalisait traditionnellement.

Ainsi, nous sommes passés de 2 à 4 répétitions par circuit. De sorte à améliorer la scientificité des données collectées. Le fait de multiplier les passages permet de gagner en précision et de nous inscrire dans un cadre protocolaire. Toutefois, cela n'a pas révolutionné les données obtenues. Que ce soit les données collectées par l'ONF ou celle collectées par la Fédération.

Pour mémoire en 2021, nous avons constaté une nette baisse du nombre de cervidés par rapport à l'année 2019 (pour cause de confinement inhérent au COVID, il n'y a pas eu de comptage en 2020).



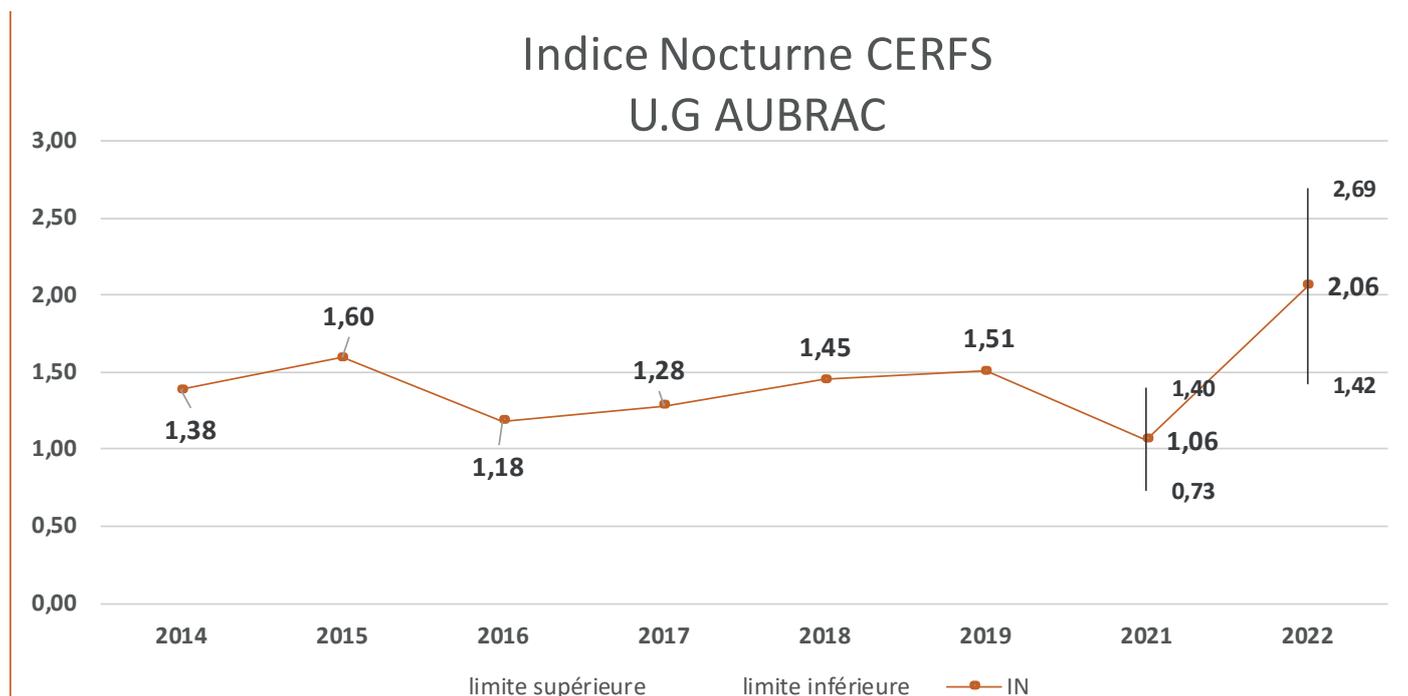
Cette année, les chiffres ont littéralement explosé. Malgré des prélèvements tous les ans à la hausse nous avons connu une hausse spectaculaire du nombre d'animaux contactés. Près du double d'animaux. C'est assez incroyable, mais bien réel. Nous avons interrogé les collègues des départements voisins pour savoir s'il était déjà arrivé de constater pareille hausse.



Des comptages dit « aberrant » sont déjà arrivés par le passé chez nos voisins. Attention, par « aberrant » il n'est nullement question de nier la présence des animaux. Ils y sont c'est un fait. Mais nous savons pertinemment que lors des comptages nous ne voyons qu'une partie des animaux présents sur le territoire investigué. C'est le principe même des comptages qui, à partir d'un certain nombre d'animaux vu, autorisent d'en déduire un effectif au plus proche de la réalité.

Là, ils semble que les conditions ont été réunies pour qu'ils soit un maximum à être visibles les soirs d'inventaires. Jamais un comptage ne permet de voir tous les animaux, c'est impossible. Donc les chiffres n'ont de réels intérêt que par la comparaison qu'ils offrent d'une année sur l'autre en donnant une tendance évolutive. Il est évident que le nombre de cervidés n'a pas doublé depuis la fermeture de la chasse.

De toute évidence, sans nier les chiffres que nous avons obtenus, on se rend compte que même en passant à 4 comptages on arrive à obtenir des chiffres très différents d'une année sur l'autre. Pour mémoire, l'an passé, les comptages, réalisés dans les mêmes conditions, donnaient une population en baisse. Toutefois, nous avons choisi de ne pas ignorer cette donnée haussière et nous avons réunis nos adhérents afin de leur demander d'augmenter de manière significative leurs demande d'attribution de bracelets. Demande qui a été suivie d'effet puisque près de 100 bracelets ont été ajoutés.



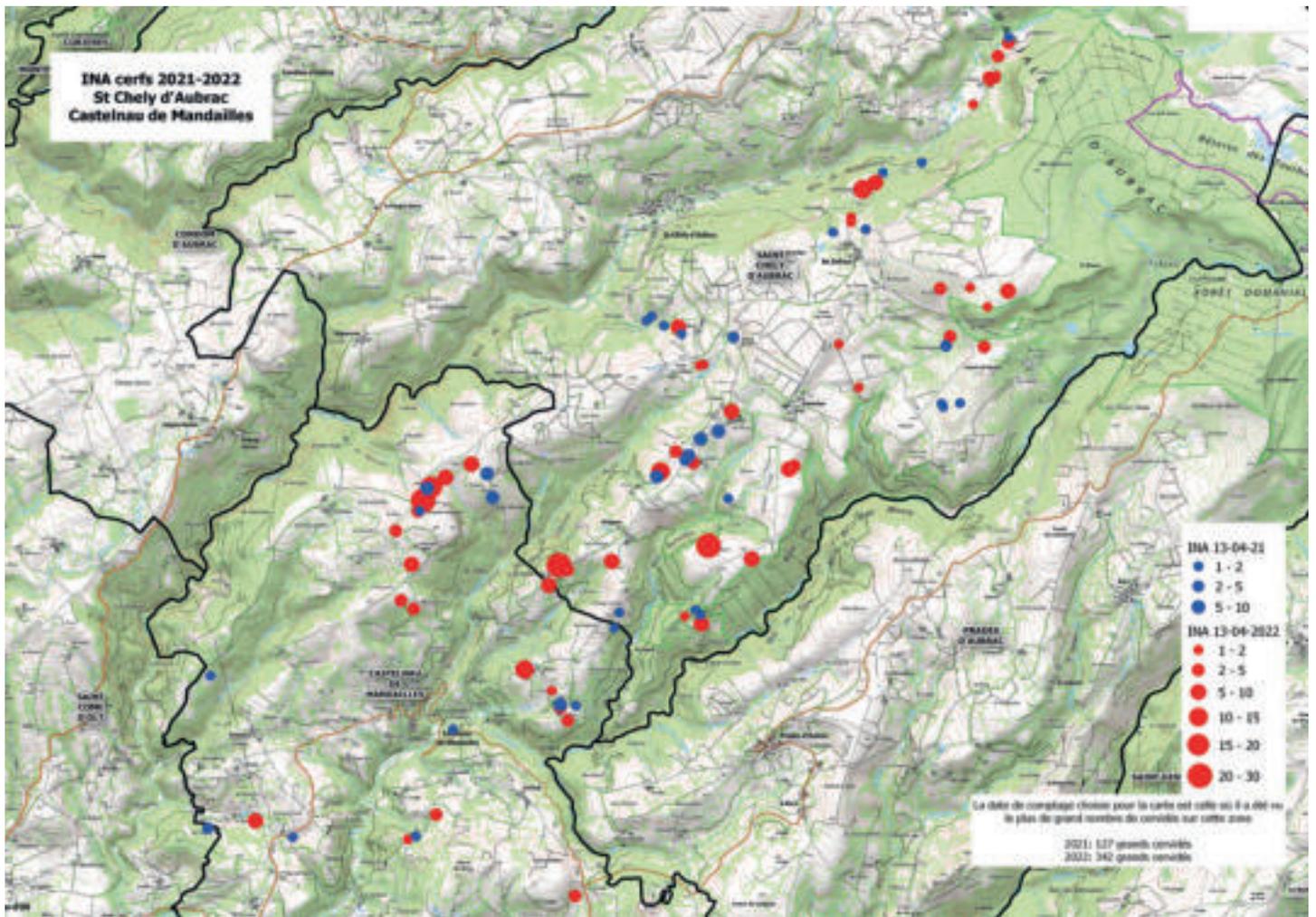
Indice nocturne « Cerfs » UG Aubrac de 2014 à 2021 détails des observations

Nom du parcours	2014		2015	
	1er Passage	2e Passage	1er Passage	2e Passage
Castelnau de Mandailles	26	51	44	33
Condom d'Aubrac	54	28	44	52
Curières	100	73	79	75
Laguiole	33	18	39	60
ONF 1	4	58	25	32
ONF 2				
St Chely d'Aubrac	26	97	104	69
TOTAL	243	325	335	321

2016			2017		2018	
1er Passage	2e Passage	3e Passage	1er Passage	2e Passage	1e Passage	2e Passage
29	51		44	57	52	41
23	6	26	35	38	29	40
81	24	71	56	46	50	92
7	28		44	42	19	5
37	17		48	29	24	22
71	52		48	30	120	109
248	178		275	242	294	309

2019		2020	2021			
1er Passage	2e Passage		1e passage	2e passage	3e passage	4e passage
20	43		27	57	30	28
49	45		26	12	11	18
69	107		37	23	48	40
31	24		11	7	24	33
26	33		25	18	32	48
			31	4	38	32
76	95		72	70	78	90
271	347	COVID 19	229	191	261	289

2022			
1er passage	2e passage	3e passage	4e passage
38	104	100	100
30	47	41	14
35	50	44	50
21	10	38	22
27	26	17	52
31	16	75	39
106	178	121	152
347	501	490	479



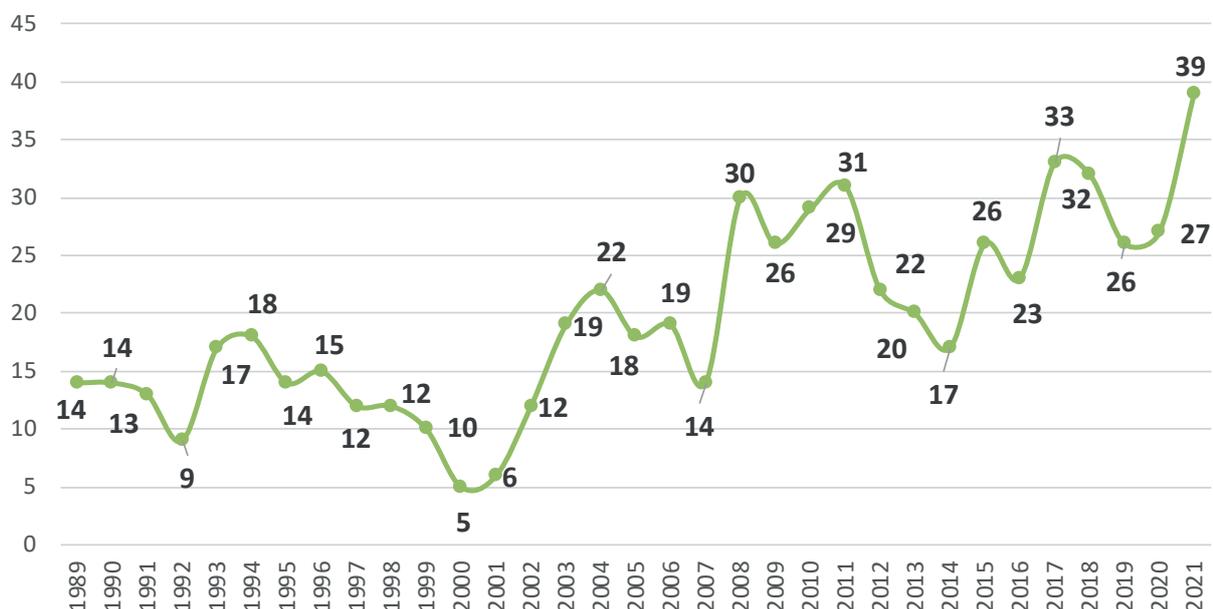
Bilan du comptage au brame

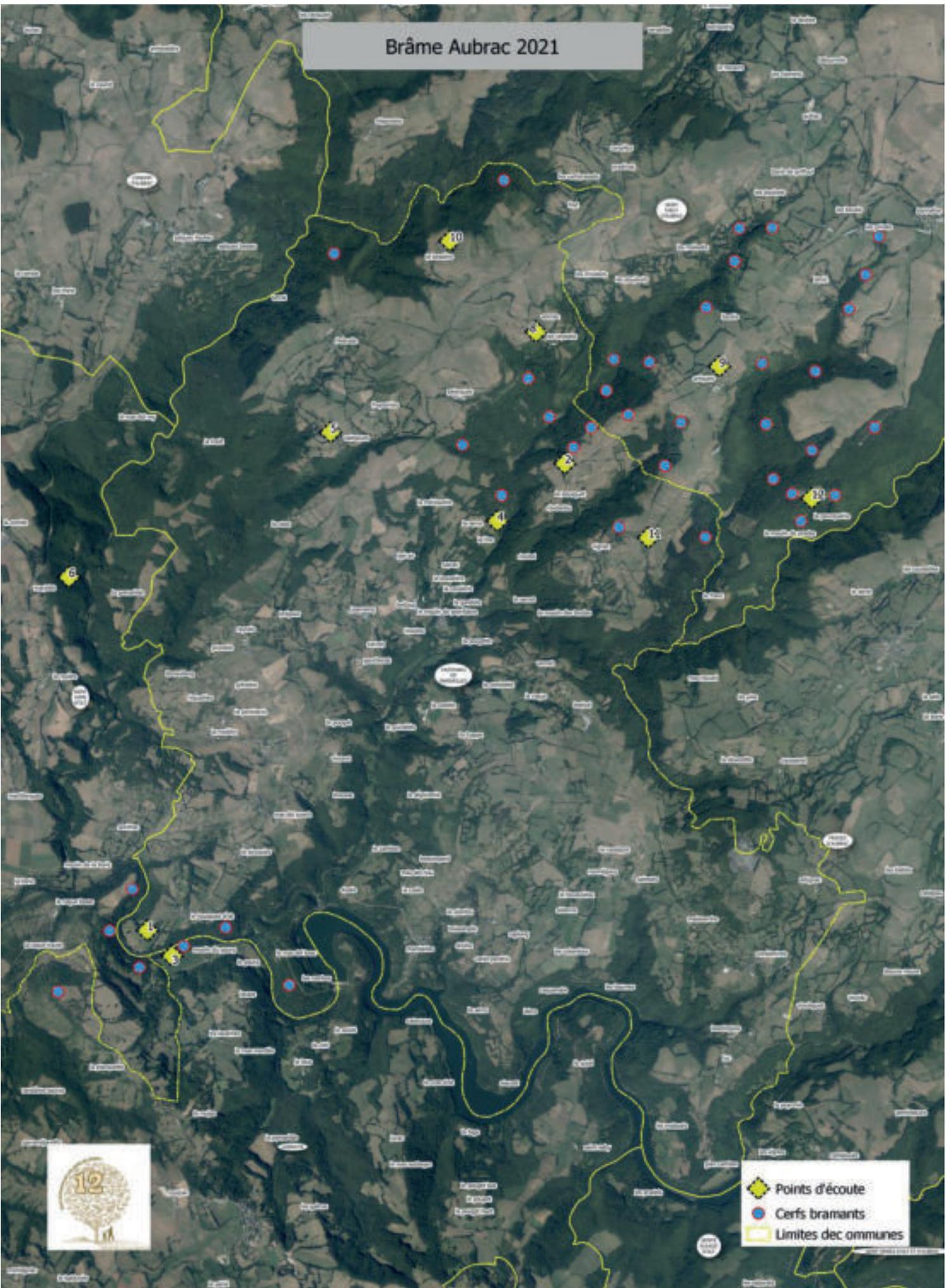
Les comptages au brame sont une institution dans le monde cynégétique. Il faut dire que ce sont toujours des moments d'émotion et de convivialité. Ainsi, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron continue d'organiser une soirée de comptage au brame. Là, une quarantaine de postes d'observation sont désignés, avec à chaque fois, un ou deux observateurs par poste. Puis, pendant trois à quatre heures, les participants notent soigneusement le nombre et la localisation des animaux vus et entendus. Ils reportent les informations sur une carte tout en précisant l'heure du début et l'heure de la fin du contact, qu'il soit visuel ou auditif. L'ensemble de ces informations est ensuite analysé, afin de corriger au mieux les doublons.

Le brame constitue une période propice pour réaliser des observations, les animaux sont en effet très actifs et plus faciles à détecter. Cependant, il importe de préciser que les comptages au brame ne reflètent pas la dynamique des populations. En effet, si les biches montrent un domaine vital centré sur une zone, les mâles peuvent parcourir de grandes distances durant le rut et cela complique l'utilisation et l'interprétation de « l'indice brame ». En d'autres termes, l'indice brame reflète surtout l'expansion géographique d'une population.



Nombre de cerfs bramants zone gérée AUBRAC







Cette année le nombre de cerf bramant a été le plus important que nous ayons connu. Il y a là un indice sur lequel il importe de s'attarder. Même si le comptage au brame n'est pas considéré comme un indicateur suffisamment fiable pour être prédictif, la tendance à la hausse a été là aussi marquée.

Il faut préciser que tous les indices d'abondance sont sensibles aux conditions d'observation. La pluie fait diminuer le nombre d'animaux vus et entendus, le vent également. L'ouverture du milieu et notamment la survenue de clairière soit par la coupe soit par la chute d'arbre peut favoriser le brame en créant des places de brame nouvelles. Les animaux sont très actifs durant le brame et plus faciles à détecter. Les mâles sont alors particulièrement mobiles et leurs sollicitations font également bouger les femelles. Le risque de comptages en doublon est alors grand.

En effet, si les biches font montre d'une véritable philopatrie, les mâles, entre zones de refait et zones de rut font de véritables migrations saisonnières. L'indice brame peut donc varier fortement avec des déplacements parfois importants. Qui plus est la pyramide des âges a une influence certaine. Il est évident que les cerfs brament plus lorsqu'ils sont adultes que jeunes. La bibliographie souligne également, qu'un dérangement excessif peut rendre les cerfs plus discrets et brouiller les informations de terrain.

Un programme élaboré pour répondre aux attentes des agriculteurs et des forestiers

Ce projet pose la question du développement du plus grand mammifère du territoire national, le cerf, sur le Massif central. Ce programme se nomme « MaCervus » et est financé par l'OFB, la FNC, le comité de Massif Central, le FEDER et la Région Occitanie.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron a monté un projet en partenariat avec la Fédération des chasseurs du Tarn, de la Lozère, l'INRAE Occitanie, le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie.



Un suivi GPS

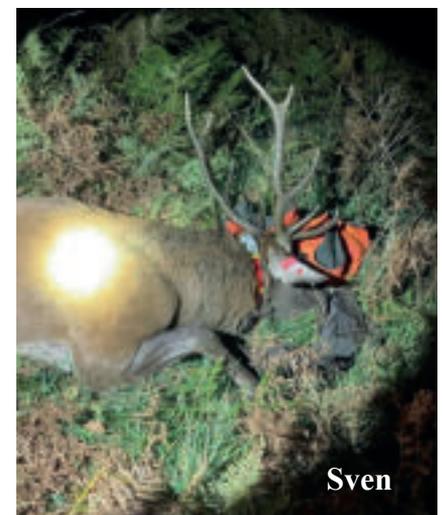
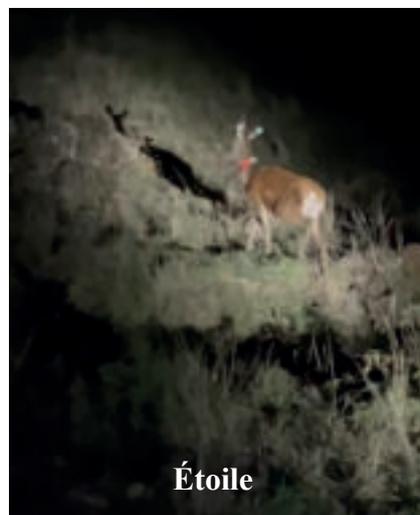
Dans le cadre de **MaCervus**, nous voulons produire des éléments factuels de connaissances qui font aujourd'hui défaut dans les échanges entre acteurs (agriculteurs, forestiers, PNR). Ainsi nous avons opté pour l'équipement GPS d'animaux pour mieux apprécier leur répartition dans l'espace et dans le temps, leur connectivité et leur dynamique.

Sur l'Aubrac, 5 cervidés doivent être télanésthésiés pour être équipés de colliers GPS. À ce jour, 3 animaux ont été équipés. Le premier cervidé équipé d'un collier GPS est une biche et elle s'appelle « Neige ». Une seconde biche appelée « Étoile » a également été dotée d'un collier GPS. Enfin, un cerf baptisé « Sven » a lui aussi bénéficié de l'équipement de géolocalisation.

Flécher un animal sauvage n'a rien d'une promenade de santé. Cela demande une organisation sans faille. En effet, il faut savoir que si le fusil hypodermique est

réglé pour tirer à 30 m il n'est pas question de tirer un animal à 35 m. Ce dernier aurait en effet la capacité réflexe d'esquiver la flèche. De même, il n'est pas question de tirer un animal à 25 m, car la flèche réglée pour couvrir une distance de 35 m infligerait alors une blessure trop importante. Aussi, l'approche se fait à deux. Munis d'un fusil hypodermique le tireur doit obligatoirement loger sa flèche dans la cuisse de l'animal. Autant dire qu'il faut être synchrone, et savoir se déplacer en binôme comme un seul homme. Le moindre bruit et c'est l'échec. Après des dizaines et des dizaines de sorties, nous avons enfin réussi à endormir une première biche.

Toutes les semaines, nous publions sur notre page [Facebook](#) et sur notre [site internet](#) la cartographie des tribulations de nos animaux équipés vous pouvez ainsi retrouver toutes les informations relatives à leurs déplacements.



Une recherche de pathologies

Également, et pour répondre aux inquiétudes de la profession agricole, nous avons collecté du matériel biologique sur les animaux prélevés à la chasse. L'objectif principal étant de pérenniser notre rôle de sentinelle de l'état sanitaire général de toute la faune sauvage (petits et grands gibiers) en récoltant des cadavres et en les faisant analyser via le laboratoire départemental, l'ensemble des données collectées étant analysées par le réseau SAGIR.

Dans le cadre du programme « **MaCervus** », la Fédération a souhaité mettre en œuvre un suivi sur plusieurs années, en coordination avec les services vétérinaires départementaux. Pour la première année de « recherche », la tuberculose bovine a été la

première des maladies recherchée ainsi que la maladie des muqueuses ou BVD (*Bovine Viral Diarrhea*).

La tuberculose bovine est une zoonose générée par une bactérie (*Mycobacterium bovis*). Elle touche les bovins qui peuvent à leur tour affecter les animaux sauvages et en particulier, cerf, chevreuil et blaireau qui peuvent donc devenir des réservoirs mais aussi développer la maladie.

La BVD est due à un virus de la famille des Pestivirus (comme la Border Disease pour les Petits Ruminants et la Peste Porcine Classique du Porc). BVD signifie Bovine Viral Diarrhea, parce que les signes cliniques de la maladie peuvent s'exprimer par de la diarrhée principalement.

Après concertation avec Le groupement de défense sanitaire (GDS) et le laboratoire vétérinaire départemental (Aveyron Labo), il a été décidé d'effectuer pour la saison de chasse 2021/2022, 50 prélèvements d'organes pour la tuberculose et 50 prélèvements de sang pour la BVD.





AVEYRON LABO

Santé animale - Génétique - Agro alimentaire - Eau Environnement - Chimie et Résidus

185 rue des Artsans - Parc d'activités Bel-Air - BP 2118 - 12081 RODEZ Cedex 9

Tel : 03(0)5.85.76.51.30 - Courriel : serviceclients@aveyron-labo.fr

Site Web : www.aveyron-labo.com

SIRET : 487 441 842 00019 - TVA : FR01 487 441 842 - GIP au capital de 265 000 €

AVEYRON LABO

Rapport d'essai

Dossier 211206 211983 02 - Eché le 03/12/2021.

Propriétaire
Nom complet :
Noms : FÉDÉRATION DES CHASSEURS
Adresse : 9 RUE DE ROME
Commune : BOURRAN
Stat : 9134 - 01 570,00

FÉDÉRATION DES CHASSEURS
9 RUE DE ROME
BOURRAN
BP 711
12000 RODEZ

Copie à :
MARIE VINCENT

Vétérinaire
Nom et Prénom :
Commune :

Demandeur
FÉDÉRATION DES CHASSEURS

Analyses demandées : Sérologies Diverses

Espèce : *Cerv* Bordereau : 00556532 Protocole de 00/12/2021 Reçu le 06/12/2021 Nombre total de tubes : 9
 Nature du prélèvement : PV sur sang ve

9 tubes, pour évaluer, par dilution l'échantillonnage, les anticorps et les coagulants éventuellement en complément à l'ischémie (et tel quel) à 10°C.

N° Animal	Tube	RVD (en %) (07/12/2021) Sang						
CEM 157	1	Neg(100%)						
CEP 156	2	Neg(98%)						
CEP 157	3	Neg(100%)						
CEP 158	6	Neg(100%)						
CEP 167	7	Neg(111%)						
CEP 15	8	Neg(107%)						
CEM 157	9	Neg(119%)						

Les résultats d'analyses ne sont pas tenus sous accréditation COFRAC car le laboratoire n'est pas accrédité pour les analyses réalisées sur les cervidés.

Le résultat obtenu à partir d'un mélange de prélèvements ne présente pas de référence, car les résultats obtenus à partir d'un sang individuel.

01 = en cours d'analyse "00" = que de coagulants dans le sang "01" = Négatif "02" = Positif "03" = Indéterminé "N/A" = Non analysé "50" = Seul de sang et "N" = Analyse en mélange "20" = Pas de sang "50" = Sang hémolysé

Désignation des analyses :

RVD (en %) = Sérologie RVD. Méthode : Kofco (version 2015) - Dilution 1/20 - 20°C - 500 µl

Dossier validé le 07/12/2021 par BRUGIDOL Hugoland
 Aveyron Labo ne peut être tenu responsable des analyses demandées pour la détermination de la présence de sang et/ou de la présence de matières fécales dans les prélèvements soumis à l'analyse.
 La délivrance de ce document ne vaut pas garantie de l'absence de sang et/ou de matières fécales dans les prélèvements soumis à l'analyse.

Le Demandeur

 BRUGIDOL Hugoland



AVEYRON LABO

Santé animale - Génétique - Agro-alimentaire - Eau Environnement - Chimie et Résidus

155 rue des Artisans - Parc d'activités Bel-Air - BP 3119 - 12031 RODEZ Cedex 8
Tél : +33(0)386 76 51 30 Courriel : serviceclients@aveyron-labo.fr
Site Web : www.aveyron-labo.com
SIRET : 487 441 842 00013 - TVA : FRC : 487 441 842 - GIP au capital de 255 000 €

AVEYRON LABO

Rapport d'essai

Dossier 211209 215291 02 - Émis le 13/12/2021

Propriétaire
Nom cheptel :
Nom : FÉDERATION DES CHASSEURS
Adresse : 9 RUE DE ROME
Commune : RODEZ
Site : RODEZ (AVEYRON)

MARC VINCENT
FEDERATION DES CHASSEURS
9 RUE DE ROME
BP 711
12000 RODEZ

Client à :
FEDERATION DES CHASSEURS

Végétalité
Nom : CHASSEUR
Commune :

Demandeur
FEDERATION DES CHASSEURS

Analyses demandées : Sérologies Diverses

Espèce : *Citf* Bordencau : 0095652# Prélèvé le 08/12/2021 Reçu le 09/12/2021 Nombre total de tubes : 3
Nature du prélèvement : PS sur tube(s) FÉDERATION DES CHASSEURS

Le laboratoire n'étant pas accrédité l'échantillonnage, les résultats et la communication des résultats s'appuyent sur l'échantillon tel qu'il a été reçu.

N°Animal	Analyse(s) sur Tube(s)		BYT1 géo 10/10/2021 16ans					
CHF 690	1		Neg(14%)					
CHF 696	2		Neg(100%)					
CHF 693	3		Neg(97%)					

Les résultats d'analyses ne sont pas rendus sous accréditation COI-RAC car le laboratoire n'est pas accrédité pour les analyses réalisées sur les cervidés.

Le résultat obtenu à partir d'un mélange de prélèvements ne peut pas classer les échantillons en négatif ou positif à partir d'un seul résultat.

*CI = couleur dans le tube après le sérum. *Neg = Négatif *Pos = Positif *DTN = Données *C/N = Ininterprétable *N/A = Non analysé *S = Sensibilité
*M = Analyse en mélange *PS = Prélèvement (PS = sang témoin)

Description des analyses :

BYT1 géo - Serologie - 99% Méthode: Indirect Immuniza (IDEXX IDVD p50 05) SP4 + 40%

Dossier émis le 13/12/2021 par BRUCEDOU Bahd - AN 0

Aveyron Labo se gaus à ne tenir responsable des informations fautes ou incomplètes de ce rapport d'essai. La responsabilité de la conformité de ce rapport d'essai repose sur le client. Les informations sont affichées en ligne. La responsabilité de conformité de ce rapport d'essai repose sur le client. Les informations sont affichées en ligne.

Le Directeur

BRUCEDOU Bahd

Résultats analyses pour la tuberculose

Pour la Tuberculose, les poumons en entier et la trachée sur toute sa longueur (jusqu'à la langue), des animaux de plus d'un an ont été récupérés et mis dans un sac plastique étanche. Une fiche commémorative devait également être remplie pour accompagner l'échantillon, la fiche commémorative devait également être remplie pour accompagner l'échantillon.



AVEYRON LABO

AVEYRON LABO

Santé animale - Génétique - Agri alimentaire - Eau - Environnement - Chimie et Biologie

157 rue des Aulnaies - Parc d'activités Ec - Gr - BP 2119 - 12001 BZEN Cedex 0

Tel : 03 44 22 05 24 30 Courriel : contact@aveyronlabo.fr

Site Web : www.aveyronlabo.com

SIRET : 487 441 242 00015 - 104 110 437 441 242 - 03 Personne de 125 000 €

Région de la...

Dossier 201122 204021 01. Édité le 23/11/2021.

Client
N° de client :
Nom : M. MARC VINCENT
Adresse :

MARC VINCENT
FEDERATION DES CHASSEURS
9 RUE DE ROME
BP 71
12001 BZEN

Centre
AVIGNON

Préleveur
Nom :
Adresse :
Commune :

Prélevement	Animal	Infos dossier
Rondeau : 1	Espèce : Cervid	Date de prélèvement : 22/11/2021
Nature du prélèvement : POUMON		Date de réception : 23/11/2021
N° de commande : 20210112 - 1220110105	Remarque :	Date d'analyse : 23/11/2021

Le client est responsable de l'envoi de l'échantillon, de la fiche commémorative et de la fiche analytique, ainsi que de la prise en charge des frais de transport.

Remarque : TYPE D'ANALYSE : EXAMEN DE POUMONS DE CERVID

Analyses demandées : Anamnèse	
Paramètres	Résultats
POUMON CERVID CEP 1047	
Conclusion	Absence de lésion érotocrite de tuberculose.
POUMON CERVID CEP 861	
Conclusion	Absence de lésion érotocrite de tuberculose.
POUMON CERVID CEP 1063	
Conclusion	Absence de lésion érotocrite de tuberculose.
POUMON CERVID CEP 861	
Conclusion	Absence de lésion érotocrite de tuberculose.
POUMON CERVID 12 CEP 502	
Conclusion	Absence de lésion érotocrite de tuberculose.
POUMON CERVID 12 CEP 1185	
Conclusion	Absence de lésion érotocrite de tuberculose.
POUMON CERVID 12 CEP 165	
Conclusion	Absence de lésion érotocrite de tuberculose.
POUMON CERVID 12 CEP 167	
Conclusion	Absence de lésion érotocrite de tuberculose.
POUMON CERVID CEI 569	
Conclusion	Absence de lésion érotocrite de tuberculose.
POUMON CERVID CEP 1050	
Conclusion	Absence de lésion érotocrite de tuberculose.

12 - 1220110105 - 1220110105 - 1220110105 - 1220110105 - 1220110105 - 1220110105 - 1220110105 - 1220110105 - 1220110105 - 1220110105



AVEYRON LABO

Santé animale - Génomique - Agro alimentaire - Eau Environnement - Chimie et Résidus

165 rue des Artaans - Parc d'activités Re-Air - BP 3118 - 12061 RODEZ Cedex 9

Tel : +33(0)46.55.75.67.20 - Courriel : serviceclients@aveyron-labo.fr

Site Web : www.aveyron-labo.com

SIRET : 487 441 942 00015 - TVA : FR01 487 441 942 - CIP et capital : 66 285 000 €

AVEYRON LABO

Rapport d'essai

Dossier **21122 204021 01** - Édité le 25/11/2021.

Prélèvement	Animal	Infos dossier
<i>Bordereau : 2</i> <i>Nature du prélèvement : POUMON</i>	<i>Espèce : Cerf</i>	<i>Date de prélèvement : 20/11/2021</i> <i>Date de réception : 22/11/2021</i> <i>Date d'analyse : 22/11/2021</i>
<i>Ref. commande : 00956523 D2021105</i>	<i>Remarque :</i>	

Le titulaire n'ayant pas révisé l'échantillonnage, les résultats et les conclusions éventuelles s'appuyent à l'examen de la qualité de l'échantillon.

Remarque : TYPE D'AN. IL YSE : EXAMEN DE POUMON DE CERFS

Analyses demandées : Autopsie

Paramètres	Résultats
POUMON CERF JCB 1303	
Conclusion	Absence de lésion évocatrice de tuberculose.
POUMON CERF CM1 25	
Conclusion	Absence de lésion évocatrice de tuberculose.
POUMON CERF 12 CERF 985	
Conclusion	Absence de lésion évocatrice de tuberculose.

CS=Cobactrol (antibio), NAD=Hélios (antibio), Rsa=clindamidine, (es) en cours d'analyse, N/A=non analysé, N.M.=non mesurable

Dossier validé par BRUGIÉROL RALPH le 24/11/2021

Aveyron Labo ne peut être tenu responsable des conséquences découlant de l'usage par le client ou le prescripteur de données fournies par Aveyron Labo. Ces données sont fournies en l'état.
La validité de ce certificat ne peut pas être établie si les modalités d'analyse sont déviantes. Aveyron Labo ne peut être tenu responsable.

Le Directeur

BRUGIÉROL Ralph

Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités à l'adresse. Il ne comporte ni pages de reproduction ni de consultation que vous ne faites pas.

Page 2/2



AVEYRON LABO

AVEYRON LABO

Santé animale - Génétique - Agro alimentaire - Eau Environnement - Chimie et Résidus

196 rue des Artisans - Parc d'activités Raj-Air - BP 9118 - 12031 RODEZ Cedex 3

Tel : +33(0)3.85.78.51.00 Courriel : serviceclients@aveyron-labo.fr

Site Web : www.aveyron-labo.com

SIRET : 487 441 842 00018 TVA : FR-01 487 441 842 - GIP au capital de 200 000 €

Rapport d'essai

Dossier 211129 207774 01 - Eché le 01/12/2021.

Client
N° Identi. :
Nom : MONTAUDO PIERRE PAUL
Commune : RODEZ

MARC VINCENT
FEDERATION DES CHASSEURS
9 RUE DE ROME
BP 711
12000 RODEZ

Copie à :
PRELÈVEMENT DES POUMONS

Préleveur
Nom : GILLET
Adresse :
Commune :

Prélèvement	Animal	Intrins dossier
Bordeaux : 99956526 Nature du prélèvement : POUMON Ref. commande : 99956526	Espèce : Cerf Remarque :	Date de prélèvement : 26/11/2021 Date de réception : 29/11/2021 Date d'analyse : 29/11/2021

L'laboratoire n'ayant pas réalisé l'échéancier, les résultats de l'analyse ont été choisis avant l'échéance. Si la date de l'échéancier n'est pas...

Remarques : EXAMEN DES POUMONS DE CERFS

Analyses demandées : Examen d'organes pour recherche de tuberculose

Paramètres	Résultats
POUMON CERF 12 CEM1 61	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose
POUMON CERF JCB 1182	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose
POUMON CERF 12 CEM 987	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose
POUMON CERF CEP 1064	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose

CS=Conclusion, N.A.=Non analysé, N.M.=Non mesuré, ()=incertitude d'analyse, N/A=non applicable, N.M.=non mesuré

Dossier validé par: BRUSLONC Roland le 30/11/2021

Aveyron Labo ne peut être tenu responsable des informations transmises par le client ou le prescripteur et auxquelles il n'a pas accès. Les informations sont fournies en français. La responsabilité de l'interprétation des résultats appartient au client. Les résultats sont fournis en français.

Le Directeur

BRUSLONC Roland



AVEYRON LABO

AVEYRON LABO

Santé animale - Génétique - Agri alimentaire - Eau Environnement - Chimie et Résidus

185 rue des Artsans - Parc d'activités Bel-Air - BP 3118 - 12031 RODEZ Cedex 9
Té : +33(0)4 66 78 51 50 - Courriel : serviceclient@aveyron-labo.fr
Site Web : www.aveyron-labo.com

SIRET : 487 441 842 00019 - TVA : FR01 407 441 842 - GIP au capital de 235 300 €

Report d'essai.

Dossier 211206 211983 01. Révisé le 07/12/2021.

Client
N° Identi :
Nom : FEDERATION DES CHASSEURS
Commune : RODEZ

MARC VINCENT
FEDERATION DES CHASSEURS
9 RUE DE ROME
BP 711
12000 RODEZ

Expéditeur
FEDERATION DES CHASSEURS

Préleveur
Nom : VINCENT
Adresse :
Commune :

Prélèvement	Animal	Infos dossier
Hordeur : 90956532 Nature du prélèvement : POUSSON Ref. commande : 00956532	Espèce : Cerf Remarque :	Date de prélèvement : 06/12/2021 Date de réception : 06/12/2021 Date d'analyse : 06/12/2021

Le laboratoire n'ayant pas réalisé l'examen demandé, les résultats des examens effectués et les applications réglementaires ont été révisés.

Analyses demandées : Examen d'organes pour recherche de tuberculose

Paramètres	Résultats
POUMON CERF CM1 57	
Conclusion:	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF CERF 976	
Conclusion:	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF CEI 457	
Conclusion:	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF CEI 462	
Conclusion:	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF CEI 977	
Conclusion:	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF CEP 1082	
Conclusion:	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF CEP 1074	
Conclusion:	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.

CE=Chèvre, CA=Chien, NAD=Culot NAD, Ram.=Rambeau (sc) (en cas d'incise), NY=Neure, aug=st, N.M.=non mesurable

Dossier révisé par : BLANC LIONEL le 06/12/2021

Aveyron Labo ne peut être tenu responsable de informations fautes par le client ou le laboratoire et susceptibles d'être à l'origine de poursuites judiciaires.
La diffusion de ces informations ne peut pas être assimilée à une activité commerciale ou industrielle de quelque nature que ce soit.

Le responsable de bactériologie vétérinaire



M. Lionel BLANC

Le rapport d'essai est communiqué par les clients avant l'essai. Il comprend 1 page de résultats détaillés, des annexes qui sont à compléter.

Page 1/1



AVEYRON LABO

Santé animale - Génétique - Agro alimentaire - Eau Environnement - Chimie et Résidus

195 rue des Arizans - Parc d'activités Bel Air - BP 3118 - 12001 RODEZ Cedex 9
Tél : +33(0)5.95.78.51.30 - Courriel : serviceclients@aveyron-labo.fr
Site Web : www.aveyron-labo.com
SIRET : 487 441 842 000 09 - TVA : FR31 487 441 842 - GIP au capital de 200 000 €

AVEYRON LABO

Rapport d'essai.

Dossier : 211209 215291 01 - Révisé le 13/12/2021.

Client
N° Idenc. :
Nom : FÉDÉRATION DES CHASSEURS
Commune : RODEZ

MARC VINCENT
FÉDÉRATION DES CHASSEURS
9 RUE DE ROME
BP 711
12000 RODEZ

Expéditeur
FÉDÉRATION DES CHASSEURS

Préleveur
Nom : CLJ/M
Adresse :
Contact :

Prélèvement	Animal	Infos dossier
Borderaux : 00956574	Espèce : Csf	Date de prélèvement : 08/12/2021
Nature du prélèvement : POUMON		Date de réception : 09/12/2021
Ref. commerciale : 00956574	Remarque :	Date d'analyse : 09/12/2021

Le laboratoire n'ayant pas réalisé d'échantillonnage, le résultat ci-dessus est basé sur les échantillons envoyés par l'expéditeur à l'échelon tel qu'il a été reçu.

Remarque : EXAMEN DU POUMON DE CERF

Analyses demandées : Examen d'organes pour recherche de tuberculose.

Paramètres	Résultats
POUMON CERF CEF 890	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF CEF 896	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF CEF 893	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.

CEB : échantilloné, NAD=CEB ou NAD, Item : Barabich, (c) en cours d'analyse, N/A : non analysé, N.M. : non réalisable

Dossier validé par : BRUGIDOU ROLAND le 13/12/2021

Expéditeur, il est de votre responsabilité de fournir des informations complètes par le client, ou le prestataire et assurer leur fiabilité. Les analyses sont réalisées en 48h.
Le laboratoire ne pourra être tenu responsable de l'absence de réponse ou de retard si les données fournies sont incomplètes ou erronées.

Le Directeur



BRUGIDOU Roland

Le rapport d'essai ne constitue pas des objets soumis à l'obligation de confidentialité. Sa réimpression ou sa diffusion non autorisée est formellement interdite.

Page 1/1



AVEYRON LABO

AVEYRON LABO

Santé animale - Génétique - Agro alimentaire - Eau Environnement - Chimie et Résidus

180 rue des Arènes - Parc d'activités Rd-Ajr - BP 3118 - 12061 RODEZ Cedex 9

Tel. +33(0)326.75.51.33 Courriel : services@aveyronlabo.fr

Site Web : www.aveyronlabo.com

SIRET : 497 441 842 00019 - TVA : FR01 497 441 842 - G.P. au capital de 265 000 €

Rapport d'essai

Dossier **211213 217226 01**, Édité le 14/12/2021.

Client
N° client :
Nom : FÉDÉRATION DES CHASSEURS
Commune : RODEZ

MARC VINCENT
FÉDÉRATION DES CHASSEURS
9 RUE DE ROMF
BP 711
12000 RODEZ

Exploitant
FÉDÉRATION DES CHASSEURS

Préleveur
Nom : VINCENT
Adresse :
Commune :

Prélèvement	Animal	Infos dossier
Hordeaux : 00956527	Espèce : Cerv	Date de prélèvement : 11/12/2021
Nature du prélèvement : POUMON	Age : MOINS DE PLUS D'UN AN - Race :	Date de réception : 13/12/2021
Ref. commande : 00956527	Remarque :	Date d'analyse : 13/12/2021

Le laboratoire n'étant pas accrédité par le Cofrac, les résultats et les conclusions éventuelles s'appliquent à l'échelle du seul échantillon analysé.

Analyses demandées : Examen d'organe pour recherche de tuberculose

Paramètres	Résultats
POUMON CERF 1004	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF 1006	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF 80	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF 1009	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF 1007	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF JCB 1280	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF CER 1079	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF JCB 1302	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF CER 1036	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.

CER=Cervidés au sang, NA=Neuf, NCB=Nécessite, R=Recherche, JCB=Jeu de cerf, NCB=non communiqué, NA=non analysé.

Dossier validé par : BLANC LIONEL le 13/12/2021

Aveyron Labo est un organisme indépendant des administrations financé par les chasseurs et les propriétaires de cerfs de la région. Ce laboratoire est accrédité en France. La tuberculose est un zoonose et peut contaminer l'homme. Les résultats de ce laboratoire sont destinés à l'usage des chasseurs.

Le responsable de la microbiologie vétérinaire

M. BLANC LIONEL

Le rapport d'essai ne sera valide que les objets analysés. Les analyses effectuées sur des objets non analysés ne sont pas prises en compte. Les résultats de ce laboratoire sont destinés à l'usage des chasseurs.

Page 1/1



AVEYRON LABO

Santé animale - Génétique - Agro alimentaire - Eau Environnement - Chimie et Résidus

185 rue des Arènes - Parc d'activité Bel-Air - BP 3110 - 12001 RODEZ Cedex 0
Tel : +33(0)3.56.76.61.20 - Courriel : scrans@aveyron-labo.fr
Site Web : www.aveyron-labo.com
SIRET : 487 441 842 00019 - TVA : FR31 487 441 842 - GIP au capital de 265 000 €

AVEYRON LABO

Rapport d'essai.

Dossier **211216 220706 01**. Édité le 17/12/2021.

Client
N° Idenc. :
Nom : FEDERATION DES CHASSEURS
Commune : RODEZ

MARC VINCENT
FEDERATION DES CHASSEURS
9 RUE DE ROME
BP 711
12000 RODEZ

Créé à :
FEDERATION DES CHASSEURS

Prélevé par
Nom : CLAUDE
Adresse :
Commune :

Prélèvement	Animal	Infos dossier
Bordereau : 00056328	Espèce : Cerf	Date de prélèvement : 15/12/2021
Nature du prélèvement : POUMON		Date de réception : 16/12/2021
Ref. commande : 00056328	Remarque :	Date d'analyse : 16/12/2021

Le laboratoire, n'ayant pas réalisé l'échantillonnage, les résultats et les conclusions s'appliquent à l'échantillon tel quel réceptionné.

Remarques : EXAMEN DE POUMON DE CERF

Analyses demandées : Examen d'organes pour recherche de tuberculose

Paramètres	Résultats
POUMON CERF	
CEF 1070	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF	
CEF 1072	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.

1. N/A : Absence de résultat. N/A : Non analysé. N.M. : Non mentionné.

Dossier validé par : **BRUGUODU ROLOU** le 16/12/2021

Aveyron Labo ne peut être tenu responsable des informations incorrectes ou le client ou le prestataire ou susceptible de l'être. Ces informations sont fournies à titre indicatif.
Le client est informé de son droit de réclamation et de son droit de recours auprès de l'association nationale des consommateurs et usagers (ANCCU).

Le Directeur



BRUGUODU Rolou

Le rapport d'essai ne constitue pas un document officiel. Il est imprimé sur papier ordinaire. Sa reproduction sans autorisation est formellement interdite.

Page 1/1



AVEYRON LABO

AVEYRON LABO

Santé animale - Génétique - Agro alimentaire - Fau Environnement - Chimie et Résidus

195 rue des Artisans - Parc d'activités Bel-Air - BP 3118 - 12031 RODEZ Cedex 6

Tel : +33(0)3.25.78.51.30 - Courriel : serviceclients@aveyron-labo.fr

Site Web : www.aveyron-labo.com

SIRET : 407 447 042 00018 TVA : FR31 407 447 042 - GIP au capital de 265 000 €

Rapport d'essai

Dossier **211220 222549 01** - Édité le 22/12/2021.

Client
N° Identi :
Nom : FEDERATION DES CHASSEURS
Commune : RODEZ

MARC VINCENT
FEDERATION DES CHASSEURS
9 RUE DE ROME
BP 711
12000 RODEZ

Capite :
FEDERATION DES CHASSEURS

Préleveur
Nom : CLUSON
Adresse :
Commune :

Prélèvement	Animal	Infos dossier
Bordereau : 00956529	Espèce : Cerf	Date de prélèvement : 19/12/2021
Nature du prélèvement : POTIRON		Date de réception : 20/12/2021
Ref. commande : 00956529	Remarque :	Date d'analyse : 20/12/2021

Le présent rapport ne constitue qu'un récapitulatif des données et des conclusions énoncées dans les rapports d'analyses qui le composent.

Remarques : EXAMEN DE POUMONS DE CERF

Analyses demandées : Examen d'organes pour recherche de tuberculose	
Paramètres	Résultats
POUMON CERF	
CEP 1050	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF	
CEP 1049	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF	
CEP 1046	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF	
CEP 573	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF	
CEP 545	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.

CE = Cytocytologie au sang, NAD = Glose NAD, Kermatocytologie, (S) = Serologie, (B) = Bactériologie, (N) = Niveaux, (A) = Anatomie, (M) = Microscopie



AVEYRON LABO

AVEYRON LABO

Santé animale - Génétique - Agro alimentaire - Eau Environnement - Chimie et Résidus

156 rue des Artisans - Parc d'activités Ecl-Air - BP 3118 - 12031 ROCHEFORT Cedex 9

Tel. : +33(0)5 85 78 51 00 - Courriel : serviceclients@aveyronlabo.fr

Site Web : www.aveyron-labo.com

SIRET : 487 441 842 00019 - TVA : FR01 487 441 842 - GIP au capital de 255 000 €

Rapport d'essai.

Dossier 211220 222549 01 - Edité le 22/12/2021.

Prélèvement	Animal	Infos dossier
<i>Bordereau : 069565292</i> <i>Nature du prélèvement : POUMON</i> <i>Ref. commande : 00956529</i>	<i>Espèce : Cap</i> <i>Remarque :</i>	<i>Date de prélèvement : 19/12/2021</i> <i>Date de réception : 20/12/2021</i> <i>Date d'analyse : 20/12/2021</i>

Le laboratoire a créé par réalisé l'échantillonnage, la réalisation des conclusions émettent les équipements à l'échelle de la réglementation.

Remarques : EXAMEN DE POUMONS DE CERF

Analyses demandées : Examen d'organes pour recherche de tuberculose

Paramètres	Résultats
POUMON CERF CEM 193	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF 970	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF 972	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF 973	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.
POUMON CERF 974	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.

CS = Contamination ; NAD=Nickel NAD; Ba = Baryum; (a) = en cours d'analyse, N/A = non analysé, N.M. = non mesurable



AVEYRON LABO

Santé animale - Génétique - Agro alimentaire - Eau Environnement - Chimie et Résidus

196 rue des Aulcaux - Parc d'activités Bel Air - BP 3118 - 12031 RODEZ Cedex 9

Tel : +33(0)5 65 76 51 30 - Courriel : serviceclient@aveyron-labo.fr

Site Web : www.aveyron-labo.com

SIRET : 487 441 842 000 8 - TVA : FR71 487 441 842 - GP au capital de 285 000 €

Rapport d'essai

Dossier **211220 222549 01** Eché le 22/12/2021.

Prélèvement	Animal	Infos dossier
<i>Bordeaux : 004565293</i> <i>Nature du prélèvement : POUMON</i>	<i>Espèce : Capr</i>	<i>Date de prélèvement : 20/12/2021</i> <i>Date de réception : 20/12/2021</i> <i>Date d'analyse : 20/12/2021</i>
<i>Ref. commande : 00916529</i>	<i>Remarque :</i>	

Le présent rapport ne valide l'échantillonnage, les résultats et les conclusions. Se référer à l'appel pour les modalités de prélèvement qui ont été reçues.

Remarque : EXAMEN DE POUMONS DE CERF

Analyses demandées : Examen d'organes pour recherche de tuberculose	
Paramètres	Résultats
POUMON CERF 975	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.

CS : Columbia ou sang, NAD+ : Géluse NAD, Saut = Sautures, Sx) = ou excès d'analyse, N/A : non analysé, N.M. : non mesurable

Dossier validé par : BRUGLIEOU ROLAND le 21/12/2021

Aveyron Labo ne peut être tenu responsable des informations faussées par le client ou le plus souvent, des difficultés d'interprétation des résultats. Ces analyses sont effectuées en optique. Le diagnostic de la tuberculose est par exemple difficile dans certains cas de résultats faussés par des prélèvements sur de sang.

Le Directeur



48161 - 30030.kmc

Le rapport, dossier et échantillons doivent être soumis à l'usage. Il appartient à l'exploitant de fournir les informations nécessaires à l'analyse. Les analyses sont effectuées en optique.

Page 2/3



AVEYRON LABO

AVEYRON LABO

Santé animale - Génétique - Agro alimentaire - Eau Environnement - Chimie et Résidus

100 rue des Arjeans - Parc d'activités Ba-Ar - BP 3118 - 12001 RODEZ Cedex 9
Tel. : +33(0)467.85.73.51.30 - Courriel : serviceclients@aveyron-labo.fr
Site Web : www.aveyron-labo.com
SIRET : 497 441 942 00019 - IVA : FR01 487 441 942 - GIP au capital de 265 000 €

Rapport d'essai

Dossier **ZH224 226766 01**, daté le 27/12/2021

Client
N° invent. :
Nature : POUMON CERF CHASSEURS
Commune : ROZEL

MARC VINCENT
FEDERATION DES CHASSEURS
9 RUE DE ROME
BP 711
12000 RODEZ

Copie à :
FEDERATION DES CHASSEURS

Préleveur
Nom : VINCENT
Adresse :
Commune :

Prélèvement	Animal	Infos dossier
Hordeaux : 09956533 Nature du prélèvement : POUMON	espèce : Cerf	Date de prélèvement : 18/12/2021 Date de réception : 21/12/2021 Date d'analyse : 21/12/2021
Ref. commande : 0056533	Remarque :	

La livraison d'épave, par colis, pochon/bouteille, les résultats et les données sont envoyés séparément à l'adresse indiquée ci-dessus.

Remarque : EXAMEN DE POUMON OL CERF

Analyses demandées : Examen d'organes pour recherche de tuberculose	
Paramètres	Résultats
POUMON CERF 12CEI 253	
Conclusion	Absence de lésions évocatrices de tuberculose.

CS : Créatinine (µmol/l) ; NAD=Uréa (mmol/l) ; Suer=Protéin. (g/l) ; Feu=cont. chimiq. ; N/A : non analysé ; N.M. : non mesurable

Dossier validé par : BRUCIDOU ROLAND le 25/12/2021

Le Directeur



BRUCIDOU Roland

Aveyron Labo ne peut être tenu responsable des informations fournies par le client ou le préleveur et ses proches (famille, vétérinaire). Ces informations sont d'ordre professionnel.
Un échantillon saisi en illégal ne fait pas l'objet de l'expertise associée aux résultats et n'est pas remboursé sur demande.

Résultats

La totalité des prélèvements effectués se sont avérés négatifs pour la BVD ou ont conclu à l'absence de lésion pour la tuberculose.

Sociétés de chasse ayant participé à la collecte	Nombre échantillon Pour BVD
St Chély d'Aubrac	26
Condom d'Aubrac	5
Laguiole	6
ONF	1
Castelnau de Mandailles	11
Prades d'Aubrac	2
TOTAL	51

Sociétés de chasse ayant participé à la collecte	Nombre d'échantillon pour tuberculose
St Chély d'Aubrac	23
Condom d'Aubrac	5
Laguiole	6
ONF	2
Castelnau de Mandailles	10
Prades d'Aubrac	3
ACCA de Curières	1
TOTAL	50



Collecte d'oreilles

Le programme « MaCervus » prévoit également la réalisation d'analyses génétique. Ainsi, l'INRAE en charge des analyses a souhaité que nous collections des oreilles pour qualifier l'ADN de nos cerfs. Ainsi, si demain dans 5 ans, 10 ans ou 50 ans, cette analyse est refaite, nous serons en mesure de dire s'il existe un brassage génétique entre les animaux des trois départements participant à l'opération.

Société de chasse ayant participé à la collecte	Nombre d'échantillon pour tuberculose
Saint Chély d'Aubrac	20/20
ONF	5/10
Prades d'Aubrac	3/5
Castelanau de Mandailles	5/5
ACCA de Curières	5/5
Laguiole	5/5







Fédération Départementale des
Chasseurs de l'Aveyron
9, rue de Rome, Bourran
12000 Rodez
fdc12@chasseurdefrance.com
05.65.73.57.20

Tout commence par une partie de chasse...

12



Fédération des Chasseurs de l'Aveyron